

## CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 10 MARS 2016

POUR LE 16 MARS 2016

### OBJET :

- Réunion budgétaire
- Comptes Administratifs 2015 (Commune, Régie des Transports, Lotissement)
- Questions diverses

**PRÉSENTS :** MM. Pierre PETITGUILLAUME, Daniel AUMAITRE Mme Pierrette DELAVEAU, M. Jacques MAUGRION, Mmes Agnès CHION, Marie-Agnès PEYHARDI MM. Patrice LUGNOT, M. Jérôme GABILLAUD, Mme Estelle RUFFLET, MM. René PELVET, Olivier DALLOT, Gilles LOUSTALOT.

**ABSENTES EXCUSÉES :** Mme Séverine HÉMERY (a donné pouvoir à Mme Agnès CHION), Mme Anne-Laure BODIN (a donné pouvoir à M. Pierre PETITGUILLAUME), Mme Francine PILLAIRE.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** M. Gilles LOUSTALOT

#### Réunion budgétaire

#### Travaux 2016 :

- entretien des routes, chemins, fossés
- aménagements extérieurs de la nouvelle mairie
- mobilier de la nouvelle mairie
- travaux supplémentaires à la nouvelle mairie
- porte extérieure de la classe du bas
- 4 cases au columbarium

#### Comptes administratifs et comptes de gestion 2015

### **COMMUNE**

Le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif et le compte de gestion du Receveur Municipal

#### En Fonctionnement :

Dépenses prévues : 527 271,85 €  
Dépenses réalisées : 421 274,17 €

Recettes prévues : 527 271,85 €  
Recettes réalisées : 520 549,65 €

**Excédent de Fonctionnement : + 99 375,48 €**

#### En Investissement :

Dépenses prévues : 378 976,10 €  
Dépenses réalisées : 128 714,40 €  
Restes à réaliser : 209 600,00 €

Recettes prévues : 378 976,10 €  
Recettes réalisées : 209 886,36 €  
Restes à réaliser : 102 759,00 €

**Déficit d'Investissement : - 25 669,04 €**

**Résultat de clôture de l'exercice 2015 : + 73 606,44 €**

## REGIE DES TRANSPORTS

Le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif et le compte de gestion du Receveur Municipal.

En Fonctionnement :

Dépenses prévues : 25 549,31 €

Dépenses réalisées : 24 000,90 €

Recettes prévues : 25 549,31 €

Recettes réalisées : 18 117,35 €

**Déficit de Fonctionnement : - 5 883,55 €**

En Investissement :

Dépenses prévues : 6 952,17 €

Dépenses réalisées : 0,00 €

Recettes prévues : 6 952,17 €

Recettes réalisées : 5 952,17 €

**Excédent d'Investissement : + 6 952,17 €**

**Résultat de clôture de l'exercice 2015 : + 68,62 €**

## LOTISSEMENT

Le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif et le compte de gestion du Receveur Municipal.

En Fonctionnement :

Dépenses prévues : 66 000,44 €

Dépenses réalisées : 0,00 €

Recettes prévues : 66 000,44 €

Recettes réalisées : 0,15 €

**Excédent de Fonctionnement : + 0,15 €**

En Investissement :

Dépenses prévues : 64 800,44 €

Dépenses réalisées : 0,00 €

Recettes prévues : 64 800,44 €

Recettes réalisées : 0,00 €

**Excédent d'Investissement : 0 €**

**Résultat de clôture de l'exercice 2015 : + 0,15 €**

### AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2015

Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M 14, et en particulier celles relatives à l'affectation du résultat ;

Vu les résultats figurant au compte administratif de l'exercice 2015 approuvé le 16 mars 2016 :

Excédent de fonctionnement cumulé : 99 375,48 €

Déficit d'investissement cumulé : 25 669,04 €

Vu le montant du besoin de financement de la section d'investissement qui se situe à 25 669,04 €

Le Conseil municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

Couverture du besoin de financement : <b>article 1068</b>	<b>25 669,04 €</b>
Affectation du solde au Budget Primitif 2016 : <b>article R 002</b>	<b>73 606,44 €</b>

#### Transformation d'un emploi

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de transformer l'emploi de Madame Brigitte GILLET suite à sa nomination au poste d'adjoint administratif.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de transformer l'emploi de Madame Brigitte GILLET qui était auparavant en CDI au poste d'agent de service à la Commune et d'accompagnatrice à la Régie des Transports en emploi à temps complet au poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à compter du 5 avril 2016.

#### Recrutement d'un employé en contrat d'avenir

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité d'embaucher un employé pour le remplacement de Madame Brigitte GILLET nommée au poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de recruter un agent à temps complet en contrat d'avenir à durée déterminée d'un an, renouvelable un an si nécessaire, à compter du 18 avril 2016 et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de travail et la convention entre l'Etat, l'employeur et la salarié.

#### Recrutement d'un employé pour le service technique

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de recruter un employé pour le remplacement de Monsieur Yannick TESTÉ, employé au service technique, qui était en contrat d'avenir.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de recruter un agent à temps complet pour le service technique en contrat d'avenir à durée déterminée d'un an, renouvelable si nécessaire, à compter du 4 avril 2016 et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de travail et la convention entre l'Etat, l'employeur et le salarié.

#### Participation au financement d'un voyage scolaire

Après délibération, le Conseil Municipal décide de donner une subvention de 2 000,00 € à la coopérative de l'école Roland Despains de Ceaulmont pour le voyage scolaire d'une semaine en classe découverte pour les élèves de CE2, CM1 et CM2.